

"Nos chers Poilus disparus", racontés par Plain-chant

Dernièrement dans la salle de l'école, l'ensemble Plain-Chant (voix, guitare, flûte) composé de Régis Dejasmin, lecteur, et Riton Palanque, accordéon, ont ému le public tant leur spectacle entre lecture et chansons l'entraînait dans les tranchées. Public qui a suivi pas à pas "Nos chers poilus disparus".

"Cent ans : le 21 février 1916 s'enflammait la bataille de Verdun dont Giono a été le témoin. Il y était et c'est dans ses écrits pacifistes que j'ai tiré des extraits qui seront lus pendant cette soirée" explique Régis Dejasmin, en présentant la soirée.

Des mots simples qui expriment les souffrances, les espoirs de tous ces soldats. La dureté de la vie dans les tranchées, le man-

que de nourriture sont présentés par le groupe Plain-chant dans un tableau impressionniste subjectif. Une heure quinze de "l'admirable bataille de Verdun", comme la nomment les acteurs-chanteurs.

La censure des textes et des chansons par les autorités, l'atrocité dans les tranchées, les exécutions sommaires des soldats choisis au hasard pour l'exemple de l'obéissance...

La complainte de l'accordéon qui accompagne les chanteurs et le conteur donne des serremments de cœur devant les morceaux de récits lus par Régis. « Sur le plateau qu'on laisse sa peau, nous sommes les sacrifiés », « Adieu la vie », « Cette guerre infâme, ceux qu'ont le po-



Le groupe chante alors que l'accordéon égraine des notes lancinantes.

/PHOTO M.G.

gnon viendront après, c'est pour eux qu'on crève... L'individu a touché l'immonde...»

La description de l'enfer vécu par les Poilus est prenante, les artistes donnent tellement d'eux dans l'interprétation des textes et des chansons.

Une mise en scène qui prend encore plus de sens lorsque Poincaré (Régis Dejasmin) donne l'ordre de tuer les soldats désobéissants,

« Mais nos 20 ans, ils sont à nous. Notre seul bien sur Terre, nous les gardons pour nous ». Cette chanson est puisée dans le répertoire des Poilus et pour les Poilus (Théodore Botrel - compositeur).

M.G.

La Provence du 10 mars 2016